



Mentions légales

Raison sociale : Marie-fanny Rigolet

Siège social : Villa Céline. Picoune. 05160 Savines-le-lac. France

Immatriculation au registre du commerce (tribunal de commerce de Gap) :

SIRET 53932431000024

Forme juridique : micro-entreprise d'encadrement sportif (code APE INSEE 8551Z)

Assurance responsabilité professionnelle : MAAF 105036659 K001

Hébergement sur le site www.Perform-concept-trail.com : WIX

Réalisation du site : Marie-Fanny Rigolet pour Perform concept

Adresse mail : perform.concept.mf@gmail.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE au 1/02/2020

Préambule

Les informations, contenus textes, photos et illustrations sont indicatifs et n'engagent nullement le prestataire sur les offres proposées. L'organisation se réserve le droit exclusif de modifier tout ou partie des offres publiées sur le site www.perform-concept-trail.com jusqu'à la dernière minute en fonction des conditions (météo, sécurité, effectif, logistique).

Tout client s'engage à ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique d'une activité sportive ou activité physique en pleine nature.

Article 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Perform concept et fixe les conditions d'exploitation de son site internet www.perform-concept-trail.com.

Toute prestation accomplie par Perform concept implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 2 : Tarifs

Les tarifs affichés s'entendent TTC et en Euros. Il sont indicatifs et peuvent donner lieu à des ajustements ou des remises exceptionnelles. Les fiches techniques de chaque produit définissent « ce qui est inclus » et « ce qui n'est pas inclus » dans le prix.

Article 3 : Réservations

La réservation d'une prestation diffusée sur le site internet est définitive lorsqu'elle est confirmée par écrit au moyen du bulletin d'inscription téléchargeable renvoyé par mail à l'adresse perform.concept.mf@gmail.com.

Un acompte devra être versé pour valider la réservation et bloquer une place nominative.

- ✓ Le montant de l'acompte est forfaitaire pour les prestations « journées à thèmes » : 15 € par personne à régler par virement bancaire ou chèque personnel au plus tard **3 jours** avant la date de la prestation choisie par le client.
- ✓ Le montant de l'acompte pour les formules « stages » est de 30 % du montant fixé. Cet acompte est à régler par virement bancaire ou chèque personnel au plus tard **1 mois** avant la date de la prestation choisie par le client.

Une fois que la réservation est acceptée, le client peut, pour raison exceptionnelle d'indisponibilité inattendue à l'heure de son inscription, céder sa place à une tierce personne qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer la sortie prévue.

Le solde doit être versé : pour les journées à thèmes le jour de la sortie / pour les stages 8 jours avant le début du stage.

Article 4 : Annulation

- ✓ **à l'initiative du client** : le client ne peut réclamer aucune indemnité du fait d'une annulation survenue à son initiative **moins de 3 jours avant les journées à thèmes / moins de 8 jours avant les stages**. Dans ces délais il peut par contre formuler la demande par écrit de bénéficier d'une réduction « geste commercial » de -20 % sur une prochaine prestation journée à thème / -10 % sur une formule stage

En cas d'annulation du client dans un délai compris entre 3 et 10 jours pour les journées à thèmes / entre 8 et 30 jours pour les stages : remboursement au client de la part du prestataire de 30 % du montant annoncé.

Ce remboursement sera effectué exclusivement par virement bancaire sur présentation du RIB nominatif du client.

En cas d'annulation du client dans un délai de 11 à 20 jours pour les journées à thèmes / 30 à 45 jours pour les stages : remboursement au client de la part du prestataire de 70 % du montant annoncé.

Ce remboursement sera effectué exclusivement par virement bancaire sur présentation du RIB nominatif du client.

En cas d'annulation du client dans un délai supérieur à 20 jours pour les journées à thèmes / 45 jours pour les stages : remboursement au client de la part du prestataire de 90 % du montant annoncé (retenue de 10 % pour frais de dossiers)

Ce remboursement sera effectué exclusivement par virement bancaire sur présentation du RIB nominatif du client. L'annulation de la part du client sera considérée légitime et donnera lieu au remboursement prévu ci-dessus sur présentation d'un justificatif médical ou de cas de force majeure imprévisible et insurmontable pour le client.

✓ **à l'initiative du prestataire :**

Toute sortie remise en cause par les conditions météo, de sécurité, de manque de participants ou de problème logistique pourra être annulée ou reportée par l'organisateur. Marie-Fanny Rigolet devra en informer le client au plus tard 24 heures avant le début de la prestation « journée à thème » / 10 jours avant la formule « stage ».

Si le client n'est pas disponible à la date de report proposé il bénéficiera d'un avoir pour une prestation identique ou pas proposée par perform concept.

Si l'annulation prend un caractère définitif le client sera intégralement remboursé. Ce remboursement sera effectué exclusivement par virement bancaire sur présentation du RIB nominatif du client.

Article 5 : Assurances et responsabilités

Conformément aux exigences légales, la société Perform concept dispose d'un contrat d'assurance annuel de responsabilité civile professionnelle garantissant tout dommage corporel de l'encadrant ou du client au cours d'une prestation. MAAF 105036659 K001 Les participants doivent quant à eux avoir une assurance corporelle individuelle.

Le client reconnaît avoir une compétence technique et une condition physique suffisantes pour pratiquer l'activité sur laquelle il s'est inscrit.

Article 6 : Mineurs

Les mineurs de plus de 16 ans peuvent participer aux prestations sous réserve d'avoir été inscrits par leur représentant légal qui doivent joindre au bulletin d'inscription une autorisation parentale dûment signée.

Les parents devront impérativement être présents lors de la prestation même s'ils n'y participent pas (des aménagements logistiques pourront être aménagés pour qu'ils soient présents le plus possible en cas d'activité itinérante)

Article 7 : Données personnelles et droit à l'image

En signant le formulaire d'inscription, le client accepte l'exploitation de toute image prise au cours des prestations de Perform concept à des fins commerciales et publicitaires.

Les informations nominatives fournies par le client resteront confidentielles et ne seront pas rendues accessibles à des tiers. Marie-Fanny Rigolet, dans son activité de préparatrice physique et préparatrice mentale (formules coaching) est soumise à la règles de confidentialité et du secret professionnel qui protègent ses clients pendant et après leurs suivis.

Conformément au RGDP, vous disposez d'un droit d'accès et de modification ou de suppression des informations vous concernant.

Article 7 : Propriété intellectuelle

L'intégralité des éléments constitutifs du site internet www.perform-concept-trail sont la propriété de Marie-Fanny Rigolet et Perform concept, à l'exception des éléments mentionnés sous un autre référence. Toute utilisation, modification, reproduction, représentation ou traduction de tout ou partie du contenu par quelque procédé que ce soit doit être soumis au consentement de sa propriétaire sous peine de poursuites.